FICHE DE RENSEIGNEMENTS

(A renvoyer remplie et signée)

Cie Impulsion

Yoga/Pilates

Danse (enfants, adultes)

Séances dispensées à l'Espace Boby Lapointe au 108 avenue du Maréchal Joffre 44250 Saint Brévin Les Pins

(Entrée par la 2ème porte à droite en regardant le bâtiment de la rue : « entrée salle de spectacle »)

**** Horaires Yoga/Pilates*** : **Le mardi de 18h00 à 19h00 Réservation obligatoire pour que le professeur puisse désinfecter et prévoir le matériel. Gestes barrière maintenues (distance et gel Port du masque recommandé)**

****Horaires séance enfants :*** **le mardi de 17h00 à 18h00**

Renseignement sur la page Facebook de Cieimpulsion ou sur le www.cieimpulsion.com ou au 0651265653

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Code postal

VILLE :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Inscription : ***(cocher la case correspondant à votre choix)***

Séance de partage adultes Yoga/Pilates, le mardi : ☐

Séance artistiques enfants, le mardi : ☐

Association loi 1901 Artistique Impulsion

12 avenue Léa, Saint Brévin Les Pins

N°de Siret : 834 072 795 000 18 Licence n°2 : 2-11 08 15

ACHAT, Séance enfants :

FACTURE ARTISTIQUE IMPULSION

Adhésion enfant à l'année : 190 euros (Ce tarif comprend l'adhésion à l'association Artistique Impulsion)

1 chèque de 180 euros + 1 chèque de 10 euros d'adhésion ☐

2 chèques de 90 euros + 1 de 10 pour l'adhésion ☐

3 chèques de 60 euros + 1 de 10 pour l'adhésion ☐

Nota bene : Les séances auront lieu du 14 Septembre au 21 Juin 2022 inclus, pas de séance durant les vacances scolaire car la salle est fermée, possibilité de se retrouver au jardin en cas de beau temps !

Date et Signature :

FACTURE Séance enfants

(À conserver par l'élève ou le représentant légal)

Achat :

(Cocher la case correspondant à votre choix)

1 chèque de 180 euros + 1 chèque de 10 euros d'adhésion ☐

2 chèques de 90 euros + 1 de 10 pour l'adhésion ☐

3 chèques de 60 euros + 1 de 10 pour l'adhésion ☐

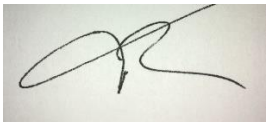

Président Florian Richard

Association loi 1901 Artistique Impulsion

12 avenue Léa Saint Brévin Les Pins

N°de Siret : 834 072 795 000 18 Licence n°2 : 2-11 08 151

ACHAT, séances adultes

(Cocher la case correspondant à son choix et joindre ses chèques datés au dos)

FACTURE ARTISTIQUE IMPULSION

- Carte de 20 cours valable toute l'année scolaire.
  200 Euros réglable en 3 chèques (67 euros, 66,5 Euros, 66,5 Euros) ☐
- Carte de 10 cours valable 4 mois. ☐
  120 Euros réglable en 3 chèques de 40 Euros
- Cours à l'unité : 15 euros (valable 3 mois) ☐

Nota bene : Les séances auront lieu du 14 Septembre au 21 Juin 2022 inclus, pas de séance durant les vacances scolaire car la salle est fermée, possibilité de se retrouver au jardin en cas de beau temps !

Date et Signature

FACTURE séances adultes :

(À conserver par l'élève)

(Cocher la case correspondant à votre choix)

- Carte de 20 cours valable toute l'année scolaire
  200 Euros réglable en 3 chèques (67 euros, 66,5 Euros, 66,5 Euros) ☐
- Carte de 10 cours valable 4 mois ☐
  120 Euros réglable en 3 chèques de 40 Euros
- Cours à l'unité : 15 euros (valable3 mois) ☐

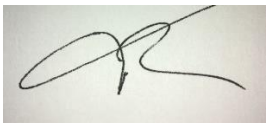

Président Florian Richard

Association loi 1901 Artistique Impulsion

12 avenue Léa Saint Brévin Les Pins

N°de Siret : 834 072 795 000 18 Licence n°2 : 2-11 08 151